

Toscane, les chemins de la Renaissance

Randonnée culturelle en Italie, en Toscane

Circuit 7 jours



Née d'un partenariat entre Intermèdes, la référence du voyage culturel et Allibert trekking, le spécialiste du voyage à pied, la gamme de voyages Sentiers des Arts se compose exclusivement de **randonnées culturelles** en France et à l'étranger. Ces voyages alternent **randonnées et journées culturelles** et sont accompagnés par des **guides culturels**, spécialistes de la destination, tour à tour passionnés d'art, d'histoire, d'archéologie ou encore de mythologie.

La Toscane met en scène un florilège de monuments, villes et villages, témoignages de la Renaissance et de son foisonnement artistique. De Florence, la "ville lumière", aux cités historiques de Sienne et San Gimignano, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, ce voyage vous invite à découvrir des trésors de l'art italien et à se promener dans la douce campagne, entre forêts et cyprès, champs de vignes et d'oliviers.

Quelques points forts :

- un petit groupe de 7 à 18 participants ;
- la découverte des monuments et sites emblématiques de la Renaissance ;
- les visites de Florence, Sienne et San Gimignano, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- la douceur des paysages du Chianti ;
- l'équilibre dans le programme du voyage avec deux nuits à Florence, dans le Chianti et à Sienne.

Niveau de randonnée 1 : alternance de visites de sites et de temps de marche ou journées sous forme de promenade urbaine. Les randonnées sur chemin, piste ou sentier, n'excèdent généralement pas 3 heures et 150 mètres de dénivelé environ. Référez-vous au programme détaillé pour vérifier la difficulté de chaque randonnée.

Journée 1

Vol Paris / Florence

Vol Paris / Florence sur vol régulier.

A l'arrivée, transfert et installation pour deux nuits dans un hôtel proche du centre historique.

Une première promenade nous conduit sur la **piazza del Duomo**. Nous nous arrêtons devant la porte du Paradis avant d'entrer dans le baptistère puis nous visitons la **cathédrale Santa Maria del Fiore**, coiffée par l'extraordinaire dôme de Brunelleschi. Nous gagnons ensuite le **Ponte Vecchio**, monument emblématique de la ville qui accueille, depuis des siècles, boutiques et ateliers d'orfèvrerie.

Déjeuner libre.

Dîner dans une trattoria et nuit à hôtel.

Temps de marche de la journée : environ 2 heures de promenade urbaine.

Journée 2

Fiesole et Florence

Depuis le centre-ville, transfert en bus (ligne régulière) à **Fiesole**, ancien et superbe foyer romain fondé à l'époque étrusque et situé sur les hauteurs, que nous visitons. Promenade en boucle sur le Monte Ceceri, où Léonard de Vinci faisait les essais de ses machines volantes. Puis visite du **monastère franciscain** qui offre un splendide panorama sur Florence et la vallée de l'Arno, les crêtes du Chianti ou l'horizon plus lointain des Apennins.

Déjeuner dans une pizzeria.

Puis c'est à pied que nous rejoignons, par de vieilles ruelles, l'**abbaye de Vecchia Fiesolana**. De retour à Florence en milieu de journée, nous gagnons enfin le célèbre **jardin de Boboli**, le plus complet des jardins maniéristes toscans qui nous soient parvenus.

Dîner libre et nuit à hôtel.

Temps de marche de la journée : 2 heures environ.

Journée 3

Florence, Radda in Chianti

Ce matin, nous gagnons la **piazza della Signoria**, véritable musée à ciel ouvert, pour visiter l'incontournable **Galerie des Offices**, qui abrite l'une des collections de peintures les plus célèbres au monde.

Déjeuner dans une trattoria locale.

Puis montée au belvédère depuis la **piazza de Michel-Ange** et découverte de l'église **San Miniato al Monte**.

Transfert jusqu'à Radda in Chianti. Installation dans un "agritourisme", ferme rénovée pleine de charme.

Dîner et nuit à l'auberge.

Temps de marche de la journée : 1 heure environ et promenade sur sites.

Journée 4

Volpaia et Radda in Chianti

(Environ 1 heure de transfert)

Perché sur une colline, le village de **Radda in Chianti** est situé au cœur du "Gallo Nero", **le coq noir**, la zone de production des meilleurs vins du Chianti. Depuis le village nous partons en **randonnée** vers le petit hameau de **Volpaia**, situé au milieu des vignes du Chianti. Nous faisons un détour par l'abbaye romane de **Santa Maria Novella** et ses terrasses d'oliviers. Retour à Radda in Chianti, en passant de nouveau par les vignobles.

Déjeuner sous forme de pique-nique.

Dîner et nuit à l'auberge.

Temps de marche de la journée : 4 heures environ.

Journée 5

Radda in Chianti, la villa Vistarenni, Vertine et Sienne

Belle **randonnée** dans les douces collines du **Chianti** par les pistes et les sentiers, en passant par les villages incontournables de la région. Découverte de l'impressionnante **villa Vistarenni**, dont le domaine agricole est aussi réputé que la superbe bâtisse. Plus loin de notre parcours, **Vertine** est un petit village fortifié et entouré de remparts.

Déjeuner sous forme de pique-nique.

Récupération des bagages et transfert à Sienne.

Après l'installation à l'hôtel, promenade dans cette ville harmonieuse : passage par la superbe **piazza del Campo** et montée sur la **colline du duomo**, site incontournable. L'église, que nous visitons, aurait dû être l'une des plus imposantes de l'Italie de la Renaissance et ses vestiges témoignent de l'incroyable projet. Pour terminer, la "passeggiata" (promenade du soir dans les contrades, quartiers typiques de cette cité médiévale) est un véritable délice.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Temps de marche de la journée : 3 heures environ et promenade dans la ville.

Journée 6

Sienna, San Gimignano, Sienna

Transfert jusqu'aux abords du village de **San Gimignano** pour une approche à pied. Avec ses fortifications, ses ruelles médiévales et ses célèbres tours des XIIe et XIIIe siècles, c'est sans aucun doute l'un des plus beaux villages d'Italie, inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO** depuis 1990. Visite de la **place de la Citerne**, du **duomo**, et montée à la **forteresse**.

Déjeuner dans une trattoria.

En fin de journée, retour à Sienna.

Dîner dans une trattoria et nuit à l'hôtel.

Temps de marche de la journée : 1 heure 30 environ et promenade dans le village.

Journée 7

Sienna, Florence puis vol de retour vers Paris

(Environ 1 heure de transfert)

Transfert à Florence. En fonction des horaires de vol, visite de l'église **Santa Maria Novella**, puis **temps libre**.

Transfert à l'aéroport et envol vers Paris sur compagnie régulière.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Dates de départ

Ce programme est finalisé, mais les dates de départs à venir sont encore en préparation. Elles paraîtront prochainement.

Ce programme comprend :

- les vols Paris / Florence / Paris sur compagnie régulière en classe économique ;
- les taxes d'aéroport ;
- l'hébergement en chambre double avec petit-déjeuners, en hôtels et chambres d'hôtes tels que décrits ;
- les taxes de séjour ;
- les transferts aéroport / hôtel / aéroport (au départ de Paris avec le groupe uniquement) ;
- la pension complète du premier jour au soir au sixième jour au soir exceptés les dîners du deuxième et du cinquième jour ;
- les transferts en bus (de ligne ou privé) prévus au programme ;
- le transfert en train ou bus de Sienne à Florence ;
- les entrées pour les sites prévus au programme ;
- l'accompagnement par un guide culturel Sentiers des Arts ;
- l'assistance-rapatriement.

Ce programme ne comprend pas :

- les éventuels déjeuners du premier et du septième jour (à partir de 12 € pour un repas dans une *trattoria*) ;
- les dîners du deuxième et du cinquième jour ;
- les entrées dans les musées, monuments, sites, jardins non prévus au programme ;
- les boissons, et dépenses personnelles ;
- les pourboires ;
- l'assurance annulation, bagages et interruption de séjour.

OFFRE EXCLUSIVE Chambre à partager

Si vous vous inscrivez seul tout en souhaitant partager votre chambre d'hôtel et si aucun autre voyageur ne peut partager avec vous, Intermèdes a le plaisir de vous offrir **le montant du supplément chambre individuelle**.

Départ de Province

Si vous souhaitez un départ de province, notre service transport effectuera la recherche la plus adaptée. Selon les destinations, les départs de province s'effectuent soit sous forme de pré et post acheminement vers Paris, soit, pour l'Europe notamment, sous forme de vol direct de votre ville vers le lieu de destination. Consultez notre Service Clients pour une étude spécifique.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, à compter des départs de 2016, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances annulation/interruption de voyage/bagage suivantes :

Garantie multirisque extension épidémies * : 4,74 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

L'extension épidémies inclut une téléconsultation avant départ, l'annulation pour maladie type COVID déclarée dans le mois qui précède le départ ainsi que l'annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.

- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie multirisque * : 3,95 % du prix du voyage

Annulation

Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis).

Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Bagages

- En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne.
- En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage).

Interruption de voyage

Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de :

- maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche;
- inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels;
- une convocation à caractère impératif.

Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement.

Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance.

Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2 % du prix du voyage.

Garanties identiques à l'assurance Multirisque, **à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation.**

* Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet www.intermedes.com, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance. Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat. La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Informations pratiques

Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour tout mineur ne voyageant pas avec ses parents ou voyageant avec un seul de ses parents, une nouvelle réglementation astreint à des formalités particulières publiées sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>. Dans tous les cas de figure, nous vous recommandons d'emporter une **copie du livret de famille et lorsque l'enfant ne voyage pas avec ses deux parents une autorisation du deuxième parent**. Pour plus de précisions consultez notre Service Clients.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

INFORMATIONS PRATIQUES POUR LA RANDONNEE

Niveau 1 : promenades urbaines et/ou marches de moins de 3 heures par jour et 150 mètres de dénivelé environ sur chemin, piste, ou sentier, accessibles à toute personne aimant et pratiquant régulièrement la marche, et ayant une bonne hygiène de vie.

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif.

Votre équipement : l'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage ou une valise, transporté par minibus lors des transferts.

Equipped de base :

- des sous-vêtements respirants (séchage rapide) ;
- une veste polaire ;
- une veste imperméable et respirante (type Goretex) ;
- des pantalons de trek ;
- un short ;
- une casquette ou un chapeau ;

- des lunettes de soleil (indice 3 au minimum) ;
- une cape de pluie ;
- une gourde ;
- une trousse de toilette ;
- un maillot et une serviette de bain.

Chaussures et matériel technique :

- des chaussures de marche, légères, aérées, avec une bonne adhérence sur les différents terrains ;
- des bâtons télescopiques (optionnel).

Bagages :

- un sac à dos équipé d'une contenance de 35 à 40 litres, pour vos affaires de la journée ;
- un sac de voyage de 80 à 100 litres ou une valise, qui sera transporté par minibus lors des transferts.

Divers :

- un couteau de poche (en soute !) ;
- quelques sachets en plastique pour protéger vos affaires ;
- une pochette antiviol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, d'assistance.

Votre pharmacie individuelle : celle-ci sera validée avec un médecin en tenant compte du terrain d'aventure et de l'éloignement propres à ce voyage. Elle contiendra :

- un antalgique ;
- un anti-inflammatoire (comprimés et gel) ;
- un antibiotique à large spectre ;
- un antispasmodique, un antidiarrhéique, un antiseptique intestinal, un antivomitif ;
- des pansements et double peau, des compresses, de la bande adhésive, du Steristrip, du tulle gras ;
- un antiseptique ;
- de la crème solaire et de la Biafine ;
- en complément : collyre, répulsif contre les moustiques, pince à épiler, somnifère léger et/ou boules Quies, veinotonique, médicaments personnels.

Votre guide Sentiers des Arts disposera également d'une trousse de secours.

Astuce : durant le vol, le sac à dos contient les choses fragiles (appareil photo...) ou utiles à vos premiers jours sur place (chaussures de marche, quelques vêtements, médicaments personnels avec ordonnance, etc.).

Prévisions météorologiques

Nous vous conseillons de consulter les prévisions météorologiques la veille de votre départ sur le site de **la chaîne météo** ou de **météo France**.

Informations voyageurs : sécurité et situation sanitaire

Pour chaque pays, le **ministère des Affaires Etrangères** (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Nous vous recommandons fortement de consulter ces sources d'information régulièrement, jusqu'à la veille de votre départ. Nous tenons également ces fiches à votre disposition sur simple demande au 01 45 61 90 90.

Bibliographie

- Civilisation des villas toscanes, Carlo Cresti, Mengès.
- Sienne et le Sud de la Toscane, D. Wigny, Renaissance du Livre.
- L'art dans les grands musées de Florence, Anna Mazzanti, Hazan.
- Palais de Florence et de Toscane, Carlo Cresti, Mengès.
- La Renaissance à Florence, Richard Turner, Tout l'art, Flammarion.
- Les Étrusques, Dominique Briquel, Que sais-je ? PUF.
- Voyage archéologique en Italie, Furio Durando, Gründ, Paris, 2001.
- La Divine Comédie, Dante Alighieri, Flammarion.
- Les villes d'Italie, vers 1150-vers 1340, Patrick Boucheron, Belin.